

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014



DELIBERATION N° 4

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 28
Votants : 29
Pour : 23
Contre : 6
(Espiaube,
Dubourdieu,
David, Crespo,
Martin, Favraud)
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 23 septembre 2014

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, M.EVENE, G. LASSABE, P.ACEDO, C.ORDONNES, UA DEL-PRADO, G.MOSCHETTI, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCOQ, G. ELGART, J. CRAVEIRO- DOS- SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. DAVID, C. MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Excusée : Aude LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCOQ)

Secrétaire de séance : UA DEL PRADO

Madame Claire ORDONNÈS, Adjointe, présente au Conseil l'association HORIZONS ayant pour objet la mise à disposition de personnels auprès des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et des particuliers. Concernant les collectivités territoriales, l'association HORIZONS met à disposition des demandeurs d'emploi chargés de renforcer l'action des services municipaux.

Madame Claire ORDONNÈS propose l'intervention de l'Association HORIZONS principalement pour mettre à la disposition de la Ville du personnel, en complément des Agents Titulaires présents, affecté à : l'animation des garderies, l'animation des NAP, le service des restaurants scolaires, voire le service d'entretien des établissements scolaires.

Le Personnel répondra aux conditions requises en fonction des missions demandées.

Cette mise à disposition s'effectue en fonction des besoins exprimés par la Ville, notamment du fait d'agents malades à remplacer rapidement.

Il pourra aussi être fait appel aux services de cette Association pour des événements très particuliers nécessitant de la main d'œuvre uniquement pour quelques jours, en renfort.

Objet :
**Convention avec
l'Association
HORIZONS**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Madame Claire ORDONNÉS rappelle que l'association "Horizons" est une association qui donne du travail à des publics prioritaires, engagée dans une démarche d'insertion professionnelle. Par ailleurs, il est demandé à ce que les bénéficiaires résident le plus souvent possible, à Boucau.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Claire ORDONNÉS,
Après avoir pris connaissance du projet de convention avec l'association HORIZONS,
Après en avoir délibéré,

. autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention qui prendra effet ce jour, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 30 septembre 2014.

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 02/10/2014
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 02/10/2014